COMMUNIQUE DE PRESSE

Rwanda: Alerte concernant la sécurité de Madame Yvonne Idamange Iryamugwiza et sa famille.

L'AUTONOMISATION DE LA FEMME AU RWANDA: UN ECRAN DE FUMEE

En date du 31 janvier 2021, Mme Yvonne Idamange Iryamugwiza[1], jusqu'alors inconnue dans la sphère publique, réveille tous les Rwandais par une vidéo, lançant un appel en détresse, un appel à l'aide, interpellant les autorités rwandaises à agir pour le bien du peuple, pour la survie, au sens premier du terme, de la population complètement démunie.

Cet appel est lancé, non pas pour elle, comme elle le souligne, mais pour les gens qui meurent littéralement de faim. Elle fustige les autorités sur la mauvaise gestion du pays surtout les mesures prises pour endiguer la pandémie de la covid-19. Ces mesures prises par le gouvernement de confiner toute la population, dit-elle, sans solutions apportées aux besoins minimaux de nutrition de la population, commencent à montrer des effets négatifs graves qui sont en train de conduire à une catastrophe humanitaire. Un pays aussi pauvre que le Rwanda ne peut pas se permettre de confiner toute la population car la grosse majorité vit de ce qu'elle produit au jour le jour.

Elle fustige les autorités sur la mauvaise la gestion du pays en général et au non-respect des droits humains à commencer par le droit à une vie décente de la population. Elle souligne que le sort réservé aux rescapés du génocide est à plusieurs égards, inéquitable.

Elle en a profité pour interpeler également les autorités rwandaises sur l'étalement des ossements humains dans les mémoriaux du génocide qui, selon elle, est un manque de décence. Ces défunts, qui sont nos parents, méritent une sépulture comme il en est dans la culture rwandaise. C'est de cette manière qu'ils seraient honorés, conclut-elle.

[1] https://www.jambonews.net/actualites/20210205-une-rosa-parks-au-rwanda/

Rappelons que Feu Kizito Mihigo avait aussi interpellé les autorités rwandaises dans une chanson, qui lui a valu l'emprisonnement et puis la torture et la mort, sur le manquement grave quant au respect des droits et libertés du peuple rwandais, surtout en rapport avec la liberté d'expression.

Madame Yvonne Idamange Iryamugwiza n'a pas eu de réponse du gouvernement auquel elle s'adressait. A la place, le CNLG (Centre national de Lutte contre le Génocide) s'est improvisé porte-parole du gouvernement en traitant Mme Idamange de négationniste du génocide, elle qui en est pourtant rescapée. Sa résidence a été assiégée et un de ses enfants a été kidnappé. Son enfant lui a été rendu le lendemain après une alerte qu'elle a lancé via les médias sociaux. Le jeune de 16 ans, traumatisé par cet enlèvement refuse de parler et de dévoiler les circonstances de cet enlèvement. Le nom de son agresseur reste donc inconnu à ce jour.

Le Réseau international des Femmes pour la Démocratie et la Paix (RifDP) s'attendait à ce que les femmes parlementaires rwandaises, majoritaires au parlement, au nom de l'autonomisation de la Femme, puissent prendre la défense d'une des leurs. A la place, nous avons assisté à un lynchage médiatique sans précédent, plutôt qu'un apport de solutions durables aux problèmes soulevés par Mme Idamange Iryamugwiza. Et pourtant, quand le Parlement Européen vote une résolution en faveur de Mr Paul Rusesabagina[2], ce parlement rwandais absent sur la scène sous prétexte de la covid-19, sort en force pour traiter le Parlement Européen de négationniste du génocide[3].

L'UPR-37 a émis de fortes recommandations à l'égard du Rwanda quant au non-respect des droits humains, à l'ouverture de l'espace politique, à la liberté de la presse et aux exécutions extra-judiciaires[4]. Le Parlement de l'Union Européenne vient d'adopter une résolution pour demander que Paul Rusesabagina soit libéré. La réaction du gouvernement rwandais face à ces deux interpellations et face aux

[2] https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/RC-9-2021-0130_FR.html

[3] https://www.parliament.gov.rw/index.php?id=102&tx_news_pi1%5Bnews%5D=2127&tx_news_pi1%5Bcontroller%5D=News&tx_news_pi1%5Baction%5D=detail&cHash=7c08d6d71e130c2e8257cea2b317217d

[4] https://www.ohchr.org/EN/HRBodies/UPR/Pages/RWindex.aspx

simples demandes de ses citoyens, le gouvernement rwandais oppose une fin de non-recevoir.

La situation politique et humanitaire au Rwanda se dégrade très rapidement. Nous appelons la communauté internationale à ne pas regarder le peuple rwandais sombrer dans la détresse totale.

Nous, le RifDP, relayons la voix de Madame Yvonne Idamange Iryamugwiza. C'est un appel à l'aide qui nous interpelle et qui, nous l'espérons, sera entendu. La volonté du peuple s'est bien exprimée à travers Madame Yvonne Idamange Iryamugwiza. Cependant le joug du dictateur Paul Kagame qui maintient le peuple dans une terreur sans précédent par des méthodes de persécution extrêmes allant jusqu'à la torture et l'assassinat de celui qui ose faire la moindre critique, l'empêche de s'exprimer. Le cas de Kizito Mihigo illustre bien cette situation[5].

Le Réseau international des Femmes pour la Démocratie et la Paix en appelle à toutes les autorités nationales et internationales, en pouvoir, d'empêcher qu'un crime ou persécution ne soit commis sur la personne d'Yvonne Idamange Iryamugwiza et sa famille.

Fait à Bruxelles, le 14 février 2021.

Perpétue Muramutse, RifDP au Canada
Kami Runyinya, RifDP en Belgique
Gloria Uwishema, RifDP aux Pays-Bas.
Jacqueline Mukamihigo, RifDP en France.

Contact: international@rifdp-iwndp.org; tel. +32 472 44 48 12.

[5] https://www.mondialisation.ca/rwanda-kihizo-mihigo-mort-du-chantre-de-la-reconciliation/5641882